

Retrouvez toutes les actualités nationales et internationales sur le site [lindependant.org](http://lindependant.org)

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1529 DU JEUDI 23 FÉVRIER 2023 \* 31ÈME ANNÉE \* PRIX : 3000 FG \* ZONE CEFA : 500

## Col. Mamadi Doumbouya

P.5

P.3

**«IL EST IMPORTANT QUE LES GUINÉENS PUISSENT RÉÉCRIRE LEUR CONSTITUTION»**



P.3

Sanctions contre la Guinée  
**Bernard Gomou parle «d'incohérences» dans la signature du communiqué de la CEDEAO**

Me Vincent Brengarth, avocat

**«Nous attendons la justice Guinéenne reconnaisse que les dossiers (de Foniké Mengué et cie) sont complètement vides»**

P.5

Nouvelle constitution

**Pr Bano Barry propose le système électoral des USA ou du Ghana et un mandat de 7 ans non renouvelable**

P.2

## Nouvelle constitution

# Pr Bano Barry propose le système électoral des USA ou du Ghana et un mandat de 7 ans non renouvelable

**Alors qu'il animait un panel ce mardi 20 février au symposium sur le constitutionnalisme, Pr Bano Barry, ancien ministre et sociologue a fait une panoplie de propositions pour permettre à la Guinée d'avoir un système politique fort et qui dure dans le temps.**

Selon Pr Alpha Amadou Bano Barry, le CNRD aurait dû dissoudre en même temps les partis politiques que le gouvernement et autres institutions de la République, dès sa prise du pouvoir le 5 septembre.

« Pour adapter la Constitution à la réalité sociologique guinéenne, il y a 4 choses à faire : (i) il faut proposer un système politique qui réduit le nombre de partis politiques sans susciter de conflit inutile ; (ii) proposer un système politique qui réduit la toute puissante des fondations des partis politiques en libérant le droit d'éligibilité des guinéens ; (iii) proposer un système politique qui empêche l'instrumentalisation ethnique et (iv) proposer un

système politique qui équilibre les trois pouvoirs sans créer un blocage institutionnel. Comment arriver à ces 4 points ? Si le 05 septembre, au moment où on a dissout le gouvernement, l'assemblée nationale, il aurait été très simple de dissoudre les partis politiques, la société civile et les syndicats. On ne l'a pas fait, aujourd'hui ce n'est plus possible de le faire. Ce qui est possible de faire, il existe dans la littérature notamment un chercheur du nom de Jean Lafonde qui a publié un ouvrage intitulé "Bipartisme du droit et bipartisme de fait" qui explique qu'il y a deux procédés pour réduire le nombre de partis politiques dans un pays. Il y a ce qu'on appelle la méthode indirecte et celle directe. La méthode directe c'est le fait d'établir par la Loi, le nombre de partis politiques autorisés à présenter des candidats aux élections ou encore de définir le nombre de partis autorisés à envoyer des représentants au parlement. Il est aussi possible (d'ailleurs les USA utilisent cette formule en disant la loi peut chercher à agir directement sur le nombre de partis en interdisant la non-représentation de partis, n'ayant pas obtenu le maximum de voix ou le plus minimum légal est élevé, plus grand est la pression sur les partis politiques à ce regrouper). De façon indirecte, on peut obtenir la réduction des partis politiques en changeant de système électoral. On sait que le scrutin majoritaire contribue fortement à la bipolarisation du système électoral, pour avoir cela, on prévoit d'autres dispositions qui permettent en réalité d'avoir une réduction du nombre de parti. Le Ghana est l'exemple où il n'y a que deux partis sur les seize qui réussis-

sent à arriver au pouvoir parce que, le système est un système uninominal. Si on veut faire ça, il faudra changer tout le système électoral guinéen, supprimer la proportionnelle, procéder au découpage territorial et permettre à tout le monde d'être candidat », a-t-il dit à l'entame.

Poursuivant, cet éminent sociologue dit ne pas être étonné que l'ethnocentrisme prenne de l'ampleur au moment des élections. Pour limiter cela, il faut ouvrir la voie aux candidatures indépendantes lors des élections majeures.

« Si aujourd'hui, les gens ne sont pas obligés d'être dans un parti pour devenir député ou président, je peux vous garantir que les partis politiques vont se vider comme quelqu'un qui est malade. Sur la question ethnique, je voudrais insister là-dessus ; les guinéens ne sont pas plus ethnos que les autres de la sous-région. La question ethnique en Guinée est éminemment très politique et c'est lié au système politique, le président de la République est trop puissant et il nomme tout le monde, les gens préfèrent avoir un président sur lequel on a un contrôle sur les accès aux marchés publics, qui crée la situation de conflit ethnique. Quand quelqu'un a envie d'avoir un poste c'est très simple, il utilise son patronyme ses relations. Si nous voulons changer, il faut qu'on passe au système politique du Nigeria et des USA avec un ticket d'une combinaison mathématique avec des candidats superficiels et secondaires en ayant la possibilité de supprimer le poste de premier ministre. Si on le fait, on peut résoudre le problème », a-t-il laissé en-



tendre.

Par ailleurs, Pr Bano a suggéré que le mandat du président de la République passe de 5 à 7 ans, non renouvelable.

« Ce que je veux vous demander, en considérant que le régime politique guinéen a toujours été marqué par une forte primauté du président de la République sur les autres pouvoirs et institutions, constatant l'instrumentalisation régionaliste et ethnique lors des élections présidentielles, soucieux de doter le pays d'un système politique qui corrige les erreurs du passé proposant un régime présidentiel avec des tickets sans premier ministre, suggérant que le mandat présidentiel soit de 7 ans non renouvelable, proposant qu'il

soit prévu que le vice-président achève le mandat du président, insistant pour que le nombre de ministres dans un gouvernement et cabinet ministériel soit déterminé par la loi organique, plaidant pour que les futurs ministres et ambassadeurs soient auditionnés par des députés, exigeant la possibilité de candidature indépendantes à toutes les élections présidentielles législatives et locales. Demandant la suppression de la liste nationale à la proportionnelle lors des élections législatives, demandant la réforme totale du code électoral pour l'adapter au code électoral majoritaire, suggérant que 5% du budget national soit consacré au financement des partis politiques », a-t-il conclu.

## Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse [directioncommerciale@lindependant.org](mailto:directioncommerciale@lindependant.org) telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

### L'indépendant

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Kipé Dadiya  
Commune de Ratoma  
Email: [lindependant.org](mailto:lindependant.org)  
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18  
Conakry

#### Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:  
628.85.84.18 Email:  
[alphaamadoudiallo@lindependant.org](mailto:alphaamadoudiallo@lindependant.org)

#### Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Aïssatou Sadio BAH

#### P.A.O

G. SOUMAORO  
Tél. (+224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces**  
[servicecommercial@lindependant.org](mailto:servicecommercial@lindependant.org)  
Amadou Tidiane DIALLO  
Tél. (+224) 666 60 79 99  
[Amadoutidianediallo@lindependant.org](mailto:Amadoutidianediallo@lindependant.org)

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre  
**Impression:** SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

## Sanctions contre la Guinée

# Le PM Bernard Goumou parle «d'incohérences» dans la signature du communiqué de la CEDEAO

*En conférence de presse ce mardi 21 février 2023, le premier ministre Bernard Goumou est revenu sur la reconduction des sanctions déjà en cours contre la Guinée, le Burkina Faso et le Mali, suite à une décision des chefs d'États de la CEDEAO, à l'occasion du 36ème Sommet de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba en Ethiopie.*

Goumou a rappelé que la Guinée a entamé des consultations avec ses partenaires notamment la CEDEAO, avec qui le CNRD a conclu un accord conjoint sur les 10 points du chronogramme, qui s'étend sur la durée de 24 mois, à compter du 1er janvier 2023.

Il a par contre soutenu qu'il y a des «incohérences» dans la signature desdites sanctions par le président en exercice de la CEDEAO, en lieu et place, selon lui, du président de la commission de cette même institution.

« Vous aurez cependant relevé que le communiqué auquel vous faites allusions a été signé par le président

en exercice de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, en lieu et place du président de la commission de la CEDEAO comme c'est le cas toujours j'allais dire souvent », a-t-il déclaré.

Selon un diplomate, cet argument semble mince tant il est difficile de croire que le président Embalo puisse rendre public un communiqué engageant tous les autres chefs d'États sans avoir préalablement obtenu leur aval.

D'après le PM guinéen, le ministre des affaires étrangères qui est actuellement en Ethiopie a déjà commencé à mener des consul-

tations, avec les partenaires techniques et financiers.

Bernard Goumou annonce que dans les prochains jours, Morissanda Kouyaté et Ousmane Gaoual Diallo porte-parole du gouvernement seront devant la presse pour apporter plus de précisions sur la position du gouvernement avant d'inviter la CEDEAO d'appuyer les autorités actuelles dans la réussite de la transition en cours.

« Nous demandons humblement à la CEDEAO l'accompagnement nécessaire pour la conduite de cette transition selon le délai de 24 mois que nous avons signé », a tempéré Goumou.

*Amadou Tidiane Diallo*



## Colonel Mamadi Doumbouya

## « Il est important que les Guinéens puissent réécrire leur Constitution »

*Le président de la transition le Colonel Mamadi Doumbouya a présidé ce mardi 21 février 2023 la cérémonie d'ouverture du Symposium consacré à l'élaboration de la nouvelle constitution en Guinée. A cette occasion, il a exhorté le Conseil National de la Transition (CNT) l'organe législatif à doter le pays d'une Constitution qui résistera au temps.*



« Comme nous l'avons dit le 5 septembre, il est important que les Guinéens puissent réécrire leur Constitution. Qu'elle ne soit pas écrite par une personne faite sur mesure et surtout qu'elle ne soit pas faite sur mesure pour un parti politique ou une personne politique », a déclaré Doumbouya.

« Pour moi, il est important de prendre en compte toutes les questions qui se posent et de trouver la solution adéquate, une solution

qui sera une solution à la guinéenne en prenant en compte toutes les questions. Il est important de prendre en compte tout ce qui n'a pas marché et de remettre à plat, de mettre à nu et de trouver la solution adaptée à chaque problème. Il ne s'agit pas de prendre la Constitution d'à côté et de la photocopier », affirme-t-il.

« Il s'agit, en tant que soldat, quand il y a problème, de trouver la solution. Je pense qu'il faudra réfléchir sincèrement et le faire entre

nous-mêmes et Dieu. C'est-à-dire qu'elle puisse être utile à nos enfants qui viendront. Elle ne doit pas être que pour nous parce que nous allons tous disparaître.

Ce qui restera et résistera au temps, c'est notre pays. Je vous exhorte d'avoir un outil qui pourra servir à la République de Guinée », a soutenu le patron du CNRD (Ndlr : Comité national du redressement pour le développement).

*Amadou Tidiane Diallo*

*Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>*

## Satire à conakry

## Quand des politiciens jouent à qui perd gagne...

« Mon frère aux dents qui brillent sous le compliment hypocrite. Mon frère aux lunettes d'or sur tes yeux rendus bleus par la parole du Maître. Mon pauvre frère, au smoking à revers de soie, piaillant et susurrant et plastronnant dans les salons de la condescendance. Tu nous fais pitié. Le soleil de ton pays n'est plus qu'une ombre (...) ».



Si on arrêta là la lecture de ces magnifiques vers de David Diop, tirés de son poème « Le Renégat » (tiens tiens !), beaucoup d'hommes publics, politicards indérottables, refréneraient leur envie compulsive de tenter de nous convaincre avec des mots creux, pour nous coller... une grosse baffa.

Eh oui, par ces temps qui courent, le jeu favori de certaines nos grosses huiles frelatées, bonnet de « chef » (il faut bien se donner de la consistance !) bien vissé sur la caboche, s'exprimant avec gestes grandiloquents, la voix empruntée pour coller à « l'accent parisien », est de ramer à contre courant de la tragi-comédie qui se déroule pourtant sous leurs yeux.

Il paraît que la démocratie permet de déblatérer toutes les fadaïses imaginables, même les plus choquantes au moment où, quelque part à Hamdallaye Pharmacie, une pauvre grand-mère isolée pleure son petit fils, un gamin joyeux qui a eu la malchance de croiser une balle assassine...

Il paraît que ceux qui manœuvrent comme ça, croyant naïvement séduire du treillis, se regardent tellement le nombril qu'il leur arrive de perdre de vue une réalité humiliante à chaque fois qu'ils ont eu le « courage » d'affronter les urnes : très loin ils traînaient derrière leurs « concurrents » encombrants (bien placés aux première, deuxième et troisième places !), obligés de se contenter des miettes tombant de la table comme une aumône, ne leur donnant même pas droit au remboursement de la fameuse caution, parfois si difficilement rassemblée.

Comment, dans ces conditions, un chercheur de pouvoir (à tout prix !), magnifique loser, peut-il penser que ses compatriotes sont tellement amnésiques qu'ils passeront toutes ses sorties malheureuses en pertes et profits, en les choisissant eux qui ont saboté leur liberté au moment où ils en avaient le plus besoin, en étouffant leurs aspirations légitimes à participer pleinement à l'élaboration

de leurs lois, en les empêchant de tracer eux-mêmes le chemin de leur vie ? Pour les beaux yeux d'un beau parleur ? Pour la langue mielleuse d'un pathétique politicien qui soutient à mots couverts (ou assumés, c'est selon) une dynamique martiale ? Comme le diraient les humoristes ivoiriens : on est où là ?

Un de nos confrères à l'analyse éclairée a évoqué la tentation, chez ceux qui n'ont absolument aucune chance de se faire élire dans une élection libre et transparente dans ce pays, impliquant tous les vrais acteurs politiques, d'emprunter « la courte échelle », comme on a pu le constater ces derniers mois, avec de simples quidams qui ont réussi, par un tour de passe-passe, avec des « CV bodybuildés », à troquer leurs tenues de débrouillards contre des costards de « hauts cadres » (en bois).

Vu sous cet angle, le rêve est permis mais dur dur pourrait être le réveil !

Oumar Camara

## SOCIÉTÉ/DRAME

## Voulant récupérer leur ballon, deux enfants se noient

Deux enfants qui jouaient au bord de la mer sont morts noyés il y a quelques heures, après avoir tenté de récupérer leur ballon envoyé dans l'eau, rapporte notre confrère de Guinée7.com.

D'après des témoignages, Aboubacar et Mouctar, tous élèves en sixième année se seraient noyés alors qu'ils tentaient de repêcher un ballon des flots de la mer.

Les corps des deux adolescents ont été repêchés des eaux ce lundi matin, à proximité du camp Samory Touré à Conakry. Raphaël Djibril, chef section urgences, pollution et changement climatique à la commune de Kaloum, nous a relaté les faits.

« C'est ici sur ce petit terrain de 40 mètres que les enfants viennent échanger leurs moments de plaisir. Donc hier, ils étaient en train de jouer quand un enfant a envoyé le ballon dans l'océan. Donc

pour récupérer le ballon, ils se sont tous jetés à l'eau. Voilà qu'il y a deux qui sont remontés ; les deux autres il y a quelqu'un qui a tenté de les sauver, mais il n'a pas pu. Il paraît qu'il y avait des gendarmes qui étaient à côté, un petit est allé les voir pour venir les aider à retrouver leurs amis, mais ils ne l'ont pas regardé. Le petit a tenté un peu partout. Les corps des deux gamins qui n'ont pas pu être retrouvés, à savoir Aboubacar Camara qui fait la sixième année B à Almamy, il y a aussi Mouctar qui fait la sixième année à Tombo 2, ont été retrouvés par un riverain du nom de Kerfala Sangaré », a-t-il narré.

(Source : Guinée7)

## JUSTICE

## Détenu par la CRIEF, l'ex PM devra encore attendre



Relancé ce lundi 20 février 2023, le délibéré dans l'affaire de l'ancien premier ministre Ibrahim Kassory Fofana, pendant devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), a été de nouveau renvoyé au 23 février.

Au terme des débats ouverts tôt lundi matin, les juges de la Chambre spéciale de l'instruction de cette cour ont décidé de proro-

ger le suspense concernant l'appel contre l'ordonnance de non-lieu partiel et de renvoi devant la chambre de jugement.

A noter que Kassory Fofana est poursuivi pour « détournement de deniers publics, enrichissement illicite, et blanchiment d'argent », par la cour de Répression des Infractions Économiques et Financières

(CRIEF). Selon les avocats de l'ex PM, le montant mis en cause est d'un peu plus de 15 milliards de francs guinéens.

Fofana, qui avait participé à un congrès de l'ex parti au pouvoir (le RPG-AEC) en mars 2022 – où les participants l'ont désigné « président d'honneur » du parti – est détenu à la Maison centrale de Coronthie depuis le 6 avril 2022.

Amadou Tidiane Diallo

Me Vincent Brengarth, avocat

## « Nous attendons la justice Guinéenne reconnaisse que les dossiers (de Foniké Mengué et cie) sont complètement vides »

*Joint par téléphone depuis la France par nos confrères de FIM FM, Maître Vincent Brengarth, un des avocats du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), a abordé plusieurs sujets d'actualité en Guinée. L'avocat estime que les deux leaders opposés à la junte militaire au pouvoir en Guinée, Foniké Mengué et Ibrahim Diallo, placés sous mandat de dépôt, ne devraient pas rester en prison.*

**Le jeudi, 16 février 2023 deux autres morts ont été enregistrés dans les manifestations, vous les conseils du FNDC vous continuez quand même dans cette procédure judiciaire. Qu'est-ce qui va être fait désormais concrètement ?**

**Me Vincent Brengarth :** Nous avons déposé une plainte devant le procureur général près de la cour d'appel pour des faits de meurtre, d'association de malfaiteurs et d'accomplissement arbitraire d'un acte attentatoire à la liberté individuelle. La raison de cette plainte c'est précisément de demander aux juridictions guinéennes enfin de diligenter des poursuites pour des exactions qui ont été commises par la junte, contre une justice à deux vitesses.

Le sens de cette plainte, c'est d'éviter pour une fois uniquement que les choses ne soient dirigées contre ceux qui comptent faire vivre la démocratie et qu'elle concerne enfin les membres de la junte... Donc nous demandons de façon extrêmement forte au parquet général près de cour d'appel de Conakry et parmi les autres poursuites qui perdurent ; évidemment c'est la procédure que nous avons initié en France mais également qui sont pendant devant les juridictions internationales.

**Est-ce que vous avez espoir de voir ce dossier se poursuivre en Guinée et que la justice guinéenne essaye de voir comment ce dossier peut prospérer pour que les nombreuses victimes qui sont tombés lors des manifestations du**

**FNDC soient rétablis dans leur droit ?**

Evidemment on connaît la difficulté que peut avoir la justice face à la junte militaire ; maintenant on reste malgré tout avec une franche d'optimisme pour espérer qu'il ait une affirmation d'indépendance de cette même justice parce que lorsque nous avons déposé devant ces mêmes juridictions une plainte contre Alpha Condé et ses dirigeants, il y avait eu des poursuites. Pourquoi, on n'imagine pas est-ce que dans un cas de figure qui est proche, il n'y aurait pas de poursuites diligentées par ce même parquet et surtout qu'on voit bien qu'il y a un stratagème qui saute aux yeux de tous.

Et ce stratagème, c'est à chaque fois d'interdire les manifestations pour tenter par la suite de criminaliser la société civile et de garantir une totale impunité aux forces de l'ordre qui sont à l'origine des exactions. D'ici l'illégalité est d'autant plus manifeste que vous avez notamment fait recours à l'armée qui ne trouve aucunement à se justifier notamment par rapport à la disposition de la loi de 2015 portant maintien d'ordre public en république de Guinée, qui prévoit que normalement les opérations de maintien d'ordre ne sont absolument pas les missions de l'armée, mais sont les missions de la police. Donc, non seulement vous avez des exactions et en plus de cas des exactions qui interviennent dans un cadre absolument illégal puisque rien ne justifie l'intervention de l'armée.

**On se demande si vous connaissez le fonctionnement notre**

**système judiciaire, c'est que chez nous là où vous portez plainte ce sont eux-mêmes l'adversaires du FNDC, c'est comme si vous disiez d'engager de poursuite contre eux-mêmes, est-ce que cette action peut prospérer et de l'autre côté du temps de l'ancien président Alpha Condé vous aviez engagé des actions au niveau des juridictions internationales. Est-ce qu'on peut savoir s'il y a eu des avancées à ce niveau ?**

Pour l'instant vous savez que les procédures judiciaires sont des procédures qui sont longues parce qu'elles nécessitent que des éléments soient réunis. Il y a des investigations qui sont en cours. La procédure devant la cour pénale internationale est aussi ralentie par l'effet de l'annonce des juridictions guinéennes précisément de vouloir poursuivre Alpha Condé. Donc ce sont des procédures qui maintenant suivent leur cours normal et on connaît évidemment le délai de la justice, mais aussi pour permettre de garantir que tous les éléments sont véritablement réunis pour que les responsabilités soient déterminées et actées.

Il est vrai que j'ai quelques doutes comme l'euphémisme sur l'indépendance des juridictions Guinéennes, lorsque vous avez des personnes qui sont détenus de façon complètement arbitraire. Vous avez de mesures qui sont extrêmement fortes qui sont prises contre la société civile. Et on n'imagine pas pourquoi, est-ce qu'on ne devrait pas signaler officiellement et procéduralement les exac-



tions commises la junte militaire parce que c'est aussi le seul moyen de pouvoir montrer que des initiatives sont prises et de démontrer que l'inaction formel de la part de la justice.

**Le cas de vos clients notamment Foniké Mengué et Ibrahim Diallo qui sont placés sous mandat de dépôt. Qu'est-ce que vous attendez de la justice Guinéenne dans cette affaire ?**

Nous attendons la justice Guinéenne qu'elle reconnaisse que les dossiers sont complètement vides. Qu'elle réponde aussi aux différentes alertes qui ont été faites par des rapporteurs spéciaux de l'ONU, qui se sont alertés et qui ont alertés sur les caractères parfaitement arbitraires de leurs détentions. Je crois aujourd'hui, il y a véritablement une nécessité qu'ils soient remis en liberté, qu'ils soient blanchis de toutes les charges qui pèsent de façon purement factice à leur rencontre, enfin qu'ils soient répondu aux rapporteurs spéciaux de l'ONU sur ces questions et les raisons pour lesquelles on cherche à maintenir de façon complètement discrète leur détention, et ça nous permet également de vous dire de vous réaffirmez : que nous nous sommes à leur côté, que nous sommes aux côtés du FNDC pour précisément que des sanctions soient prises pour pouvoir reconnaître des caractères arbitraires de détentions dont ils font l'objet.

**Pour les autorités Guinéennes le FNDC est dissous donc, on pourrait envisager que la justice dise que cette organisation n'a plus de personnalité juridique du fait de sa dissolution. Si cela intervenait, quelles pourrait être les démarches que vous pouvez mener par la suite ?**

Alors déjà moi, je ne considère pas que la dissolution soit juridiquement valable. D'ailleurs et c'est pourquoi je mentionnais tout à l'heure les rapporteurs spéciaux de l'ONU mais c'est pareil. Les rapporteurs spéciaux de l'ONU ont pu alerter sur le caractère arbitraire de cette dissolution, ils avaient adressé un courrier fin 2022 à la junte militaire en mesurant un délai pour lui permettre de faire valoir des observations. Et j'observe qu'aucune réponse n'a été apportée, donc si vous voulez la junte ne peut pas à la fois dire que le FNDC aurait été dissous et de l'autre absolument apporter aucun élément de réponse aux organisations internationales qui demandent des explications sur les raisons mêmes de cette dissolution et ça ne trompe personne. Pour moi, le débat de la dissolution n'ont pas lieu d'être parce qu'ils violent de façon tellement manifeste le droit international qu'on ne peut pas penser un instant à sa réalité.

Transcrit par  
Alpha Amadou Diallo

Me Amadou DS Ba, avocat

## « Pour des violences sexuelles, si la partie civile sollicite le huis clos, le huis clos est de droit »

*Les auditions des victimes de viols lors des événements du 28 septembre 2009 se poursuivent au tribunal criminel qui a opté pour le huis clos. L'indépendant.org a réussi à joindre au téléphone Me Alpha Amadou DS Bah, avocat de la partie civile et vice-président de l'OGDH ; pour expliquer les raisons du huis-clos.*



« Dès lors il y a des personnes qui sont poursuivis pour des violences sexuelles, si la partie civile sollicite le huis clos, le huis clos est de droit. Les avocats de la partie civile ont sollicité que cette audience se tienne dans ces conditions pour l'honneur et la dignité des victimes puisque détailler et expliquer les circonstances dans lesquelles une personne a été violée pourrait porter atteinte à son honneur et à sa dignité. Dès l'instant qu'elle avait ce droit, nous avons estimé qu'il est bien fondé de réclamer et exercer pleinement ce droit », a déclaré l'avocat.

« Elle (Ndlr : la victime qui té-

moignait) a effectivement subi un viol, un viol collectif au stade de 28 septembre, donc relater ces faits en public, devant tout le monde, constitue pour nous un problème majeur », a ajouté Me DS Bah.

« La Loi était déjà en faveur de la partie civile, donc l'opposition du parquet était incompréhensible pour nous, d'autant plus que le parquet est notre allié naturel. Cette opposition n'était pas conforme à la loi », a dit l'avocat de la partie civile.

Selon lui, ce genre de procès doit protéger d'abord et avant tout les victimes.

Alpha Amadou Diallo

Abdoul Sakho Cojelpaid

## « (Les pouvoirs en Guinée, au Mali et au Burkina) se comportent comme s'ils sont issus à l'émanation de la volonté populaire »

*Les chefs d'Etats de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont sèchement rejeté la demande de la Guinée, du Mali et du Burkina Faso, visant la levée des sanctions existantes contre ces trois pays et exigent aux militaires une transition incluant tous les acteurs politiques. Abdoul Sacko, leader du Forum des forces sociales de Guinée (FSSG) dit comprendre cette décision.*

Interrogé cette semaine par l'indépendant.org, Sacko, qui dirige également la Convergence des Jeunes Leaders pour la Paix et la Démocratie (CoJeLPaid) affirme que le maintien des sanctions contre les trois putschistes est tout à fait compréhensible.

« Les autorités de la transition se comportent comme si elles étaient issues à l'émanation de la volonté populaire. La CEDEAO est contrainte. Dans le cas particulier de la Guinée, elle a compris déjà que le CNRD est en défaillance avec la volonté populaire, et en majorité avec les acteurs de la classe socio-politique.

Encore une fois, le CNRD doit comprendre qu'il est en train de s'écarter graduellement du chemin des principes et valeurs démocratiques. Il est en train de creuser une forme de distance entre lui et toute la communauté internationale », a-t-il déclaré.

« Ce n'est pas un ouf de soulagement pour ces trois pays, mais plutôt



une préoccupation pour nous de comprendre que les hommes qui nous dirigent peuvent s'entêter de cette manière. Nous sommes gérés par des responsables qui ne savent pas qu'aujourd'hui, personne ne peut s'enfermer et prétendre soulager sa population », a souligné Sacko.

« Nous estimons que

la CEDEAO ne doit pas se limiter à des déclarations. Elle doit bouger et revenir encore pour œuvrer jusqu'à ce qu'un véritable dialogue puisse être instauré entre les acteurs concernés et sortir de cette crise, car le peuple de Guinée en souffre »

Aissatou Walid bah

Lisez le journal  
numérique sur le site  
<https://lindépendant.org>

Procès du 28 septembre

## Duel d'avocats après l'audition de la première victime de viol

Après la fin de l'audition à huis clos de la dame **Habibatou Camara**, victime de viol lors des événements sanglants survenus au grand stade de Dixinn, le 28 septembre 2009, les avocats de la défense du capitaine **Moussa Dadis Camara**, en l'occurrence **Me pépé Koulemou**, et ceux de la partie civile représentés par **Me Amadou DS Bah** se sont exprimés sur le déroulement de l'audience.

Selon **Me Koulemou**, la dame **Camara** aurait reconnu que l'ex aide de camp de **Dadis**, **Aboubacar Diakité** dit «**Toumba**» aurait tiré «en rafale» au stade.

S'il est difficile de confirmer cette version de l'audition de la victime, rapportée par **Me Koulemou**, l'avocat de **Dadis** affirme en même temps que la dame n'a présenté aucune preuve des ses dires, notamment en ce qui concerne les faits de viol.

« Parmi ces noms, il n'y a aucun nom des personnes qui sont dans le box des accusés. Elle n'a rapporté aucune preuve. Le viol est une infraction matérielle. Il ne s'agit pas de faire de simples déclarations. Il faut apporter la preuve de ce dont elle aurait été victime. En réalité, la dame n'a pas dit en quoi elle a été victime.

Elle n'a même pas dit le nom d'une personne qui aurait entretenu de force des relations sexuelles avec elle. Il n'y a pas de certificat médico-légal. Elle a simplement dit qu'elle se serait rendue chez un psychiatre à **Donka**. Ce dernier l'aurait orientée chez un autre médecin. Jusqu'à présent nous n'avons aucune pièce justifiant les faits pour lesquels elle s'est plainte. Elle a dit que certains parlaient une langue qu'elle ne comprenait pas, une langue qui n'est pas guinéenne ».

Cette narration des faits est contredite par **Me Alpha Amadou DS Bah**, avocat de la partie civile, qui affirme que la dame auditionnée a réitéré toutes les informations qu'elle avait données dans son procès verbal et a ajouté d'autres informations

qui confirment effectivement qu'elle a été victime de viol.

« Nous pensons qu'elle a dû convaincre le tribunal par rapport au fait qu'elle a effectivement subi ce viol. Un certificat médical est versé au dossier » a-t-il souligné.

**Me Bah** a pris le contrepied de **Me Koulemou**, soutenant que dame **Camara** a bel et bien donné le nom de celui qui l'a violée.

« son viol est avéré et a fait des révélations en ce qui concerne l'auteur de son viol. Celui-ci n'est pas pour le moment poursuivi, mais nous menons des enquêtes pour ça. On connaît son prénom, mais malheureusement, on ne connaît pas sa localisation et des démarches sont menées dans ce sens », a expliqué l'avocat de la partie civile.

Amadou Tidiane Diallo

Hausse du prix des œufs

## « Le gouvernement doit prendre une mesure forte... » (M'Bany Sidibé)

A **Conakry**, le prix des œufs connaît une hausse depuis plusieurs mois maintenant. Ce qui provoque l'ire du président de l'Union pour la défense des consommateurs de **Guinée**.

Dans un entretien qu'il a accordé à **Mosaïqueguinee.com** ce mardi 21 février 2023, **N'Bany Sidibé** interpelle les autorités de la transition à prendre leur responsabilité pour réguler le prix des œufs sur le marché guinéen.

« Nous constatons avec regret aujourd'hui, la cherté des prix des denrées alimentaires. Quand vous prévenez le cas des œufs, les consommateurs n'ont plus accès parce que ça coûte extrêmement chère.



L'alvéole est vendu aujourd'hui jusqu'à 65000/70.000 fg, par endroit et nous sommes à quelques semaines du mois de ramadan (...).

Nous pensons que le gouvernement doit prendre une mesure forte parce que la plupart des alvéoles sont importées donc il faudrait en cette période de soudure que l'Etat essaye de subventionner pour permettre aux consommateurs de s'approvisionner à des prix abordables.

Mais, je pense qu'il faudrait que la décision soit nationale parce qu'aujourd'hui les prix du riz, sucre, l'huile... sont plafonnés mais jusqu'à présent il n'y a aucun système de contrôle », a fait remarquer **M'Bany Sidibé**.

La récente crise liée à la grippe qui a occasionné l'abattage de volailles serait à l'origine de cette hausse vertigineuse du prix de l'alvéole d'œufs pointent des fermiers guinéens.

Al Hassan Djigué

Sanctions de la CEDEAO

## « Il a fallu que les businessmen de la crise organisent une manifestation... » (Bogola Haba)

Après le communiqué de la **CEDEAO** faisant état du maintien des sanctions contre la **Guinée** notamment, **Bogola Haba**, coordinateur nationale du **FNDT**, règle ses comptes avec les organisateurs de la manifestation du 16 février dernier.

Il accuse ces derniers d'avoir occasionné la prise de nouvelles sanctions et le maintien de celles déjà prises par l'institution sous-régionale.

« Il semble que pour que la **Guinée** soit sanctionnée par la **CEDEAO** et l'**UA** les 18 et 19 février 2023, il fallait absolument que nos businessmen guinéens de la crise organisent sur l'axe

le **Prince**, la manifestation violente du 16 février 2023 et que trois de nos jeunes compatriotes soient sacrifiés. C'est cynique, dégradant et immoral. Malheureusement, avec une telle stratégie non payante, le pouvoir s'éloigne de plus en plus de ces businessmen de la crise car les guinéens et guinéennes ne sont plus dans ce disque périmé depuis le

5 Septembre 2021. Tout le monde veut lutter contre les crimes économiques et l'enrichissement illicite pour que les chantiers du développement bougent enfin et l'égalité de chance pour tous s'instaure », a laissé entendre **Keamoh Bogolan Haba**, ancien membre de l'**ANAD**.



## Affaire Bill Gates à la CRIEF

## Guinée

## L'audience à huis clos renvoyée à huitaine

L'affaire Kabinet Sylla Bill Gates devant la CRIEF est loin de connaître son épilogue. Ouverte dans la matinée de ce mardi 21 février à la chambre spéciale de contrôle de l'instruction, l'audience a été finalement reportée au mardi 28 de ce mois.

Cette énième audience concerne l'appel contre l'ordonnance en date du 16 décembre 2022 portant rejet de conclusions aux fins d'irrecevabilité de constitution de la partie de l'État.

Kabinet Sylla « Bill Gates », ancien intendant à la présidence sous Alpha Condé, est poursuivi pour



corruption dans le secteur privé, détournement de deniers publics, faux et usage de faux en écriture publique, vol en bande organisée, recel de fonds publics, enri-

chissement illicite, concussion, abus d'autorité, blanchiment de capitaux et complicité.

Mosaïqueguinee

## Colonel Doumbouya

## « Nous ne ferons pas partie de l'après-transition »

« Nous allons organiser - bien sûr - la transition, mais nous ne ferons pas partie de l'après-transition ». Annonce faite, hier, mardi 21 février, par Mamadi Doumbouya. Le chef de la junte guinéenne réaffirme formellement qu'il quittera le pouvoir à l'issue de la transition, fin 2024.

Mamadi Doumbouya, le chef de la junte guinéenne, qui a renversé Alpha Condé le 5 septembre 2021, a réaffirmé formellement, ce 21 février 2023, qu'il quittera le pouvoir à l'issue de la transition, fin 2024 tout en évoquant le travail constitutionnel en cours dans le pays. En ouverture d'un colloque dédié au lancement de la rédaction de la nouvelle Constitution, hier, au palais du Peuple à Conakry, le colonel Doumbouya a ainsi expliqué que ce texte sera soumis au référendum et a fixé ses modalités d'adoption dans les prochains mois : « Il est important que la Constitution ne soit pas écrite par une personne faite sur mesure et surtout qu'elle ne soit pas faite sur mesure pour un parti politique. »

« On ne fera pas partie de l'après-transition »

« Nous allons organiser - bien sûr - la transition, con-



tinue le chef de la junte aux commandes à Conakry, mais on ne fera pas partie de l'après-transition. Pour nous, ça c'est clair et ça doit l'être. Le CNT bien sûr l'écrira, mais c'est au peuple de Guinée dans son entièreté qui adoptera la Constitution par référendum. »

« Nous allons faire une

Constitution qui résistera au temps et qui pourra être utile à nos enfants, poursuit-il. Il ne s'agit pas de prendre la Constitution d'à côté et de la photocopier pour écrire une Constitution. Il s'agit, en tant que soldat, quand il y a un problème, de trouver la solution », conclut Mamadi Doumbouya.

Source : rfi

## La nostalgie agraire des possesseurs de jardins dits « tapade »



Dans la région du Fouta-Djalon, dans le centre de la Guinée, la tapade est un lopin de terre où, traditionnellement, on fait pousser quelques légumes, un bananier, un caféier. À grand renfort de fertilisants naturels, c'est une agriculture intensive qui obéit à un idéal d'autosuffisance alimentaire. Mais ce n'est pas tout, dans la tapade, on trouve aussi de quoi s'habiller. Le cotonnier fournissait autrefois la matière première aux tisserands réputés du Fouta-Djalon.

Derrière le joli musée du Fouta-Djalon se cache un écrin de verdure en pleine ville. « On est dans le jardin, je dirai, botanique du musée », souligne Zeïnab Koumanthio Diallo. Elle est la directrice générale de ce haut lieu de la culture foutanienne. Elle est aussi poétesse et sociologue.

« Les tapades, ce sont de petits jardins familiaux qui sont développés autour des cases dans les concessions, car le Peul veut avoir tout chez lui, par lui-même, pour lui-même. Et donc là-dedans, on retrouve énormément de choses, c'est-à-dire tout ce dont la famille a besoin dans l'immédiat pour se nourrir, se vêtir et participer aux cérémonies. Il y a des plans de cotonnier qu'on sème un peu partout. Le cotonnier pousse très vite et on ne l'entretient presque pas. Une fois que la plante

a pris son départ, il n'y a plus rien à faire. » dit-elle.

## Une tradition qui se perd peu à peu

Zeïnab nous montre son cotonnier. Du haut de ses six ans, son tronc domine la tapade. « Malheureusement, il y a très peu de tapades dans les centres-villes aujourd'hui. Quand on s'éloigne un peu, à dix kilomètres seulement dans la campagne, on les retrouve et c'est magnifique », s'exclame Zeïnab Koumanthio Diallo.

La tradition se perd peu à peu. Les habitants du Fouta-Djalon, quand ils en ont les moyens, préfèrent les maisons modernes aux cases traditionnelles et les cours en béton. « On peut voir la récolte si vous voulez. Je vais vous montrer et vous allez constater par vous-même que c'est un bon coton. »

Zeïnab Koumanthio Diallo va chercher chez elle un sac plastique bien rempli. « Voilà, ça, c'est une seule récolte. Touchez, c'est extrêmement moelleux, c'est beau. » Il y a au moins un kilo, peut-être deux, pense Zeïnab. À la question de savoir si l'on peut faire une chemise avec, Zeïnab Koumanthio Diallo répond : « Bon, l'évaluation va être difficile [rires], mais je crois que c'est un peu petit pour penser à une chemise. »

Par : Matthias Raynal



Yuri Pyvovarov

# «Avec l'Afrique, l'Ukraine rattrape le temps perdu»

**Depuis que la Russie a attaqué l'Ukraine, le 24 février 2022, les diplomates de ces deux pays se livrent à une compétition acharnée en Afrique. Russes et Ukrainiens multiplient les voyages et les coups de téléphone pour essayer de gagner le soutien de tous les pays africains. Qui a le plus d'influence ? Avec quels atouts ? Entretien avec Yuri Pyvovarov, ambassadeur d'Ukraine auprès du Sénégal et de quatre autres pays d'Afrique de l'Ouest.**

**Un an après le début de cette guerre, près de la moitié des États africains refusent de qualifier le conflit comme une agression de la Russie contre votre pays. Est-ce que ce n'est pas, pour vous, une source de déception ?**

**Yuri Pyvovarov:** En effet. Aujourd'hui, malheureusement, il est difficile de dire que tous les pays africains comprennent les causes et surtout les conséquences de la guerre russe contre l'Ukraine. C'est sûr. Je suis également d'accord que la Russie dispose également aujourd'hui d'un capital de sympathie plus puissant en Afrique que l'Ukraine. Mais je peux également vous dire qu'aujourd'hui, la situation est différente. Croyez-moi, depuis le 24 février 2022, je peux constater qu'un certain nombre de pays du continent africain se réveillent et commencent -prudemment pour l'instant, il faut le reconnaître-, à comprendre la situation réelle. Le nombre a augmenté et c'est un fait indiscutable. À mon avis, il ne faut pas avoir peur des en-

vahisseurs russes.

**Depuis le début de ce siècle, grâce à ses relations avec l'ANC d'Afrique du Sud, grâce à la coalition des pays des Brics [Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud], la Russie occupe une place importante sur l'échiquier africain. Est-ce que l'Ukraine n'a pas négligé l'Afrique ces vingt dernières années ?**

Je vous dis que oui. Il faut reconnaître que nous, l'Ukraine, nous avons perdu beaucoup de temps, surtout en matière de dialogue avec l'Afrique, c'est sûr. Mais ces dernières années, nous allons dans la bonne direction. Par exemple, au cours de cette seule année écoulée, depuis le 24 février 2022, le président Volodymyr Zelensky a eu 24 conversations téléphoniques avec les dirigeants des pays africains. Il y a deux ans, il n'y en avait que trois seulement. Donc, on rattrape le temps perdu. Et en plus, il est évident que nous devons renforcer notre présence diplomatique en Afrique. Le pré-

sident Volodymyr Zelensky a récemment décidé d'ouvrir dix ambassades ukrainiennes en Afrique.

**Vous avez combien d'ambassades actuellement en Afrique ?**

Dix ambassades et il y en aura encore dix autres. Au total, j'espère bien qu'en 2023, nous aurons une vingtaine d'ambassades. C'est déjà quelque chose.

**Pour beaucoup d'Africains, l'un des atouts de la Russie est que ce pays, à la différence de la France ou de la Grande-Bretagne, n'aurait jamais été une puissance coloniale et n'aurait pas de visée impérialiste en Afrique. Qu'en pensez-vous ?**

Je ne suis pas d'accord. Certains pays africains commencent déjà petit à petit à la conclusion que la Russie est effectivement un pays colonisateur. Je parle entre autres des soi-disant services militaires du groupe terroriste appelé Wagner.

**Vous parlez du groupe Wagner, mais n'est-ce pas justement un atout pour la Russie puisque, avec ce groupe, elle peut offrir son assistance sécuritaire à un certain nombre de régimes, en Centrafrique et au Mali par exemple ?**

À mon avis, c'est le syndrome de l'ex-URSS, puisque les ambitions impériales de Vladimir Poutine, on les connaît très bien. Son choix s'est aujourd'hui principalement porté sur l'Afrique, où l'URSS avait autrefois bien sûr une influence significative. Parce qu'on voit que les Wagner se comportent là comme chez eux. Et c'est le début de cette colonisation, pas seulement au niveau sécuritaire, mais également économique et politique.

**Il y a deux mois, en**



**décembre 2022, selon notre confrère le journal Le Monde, lors du sommet de Washington, les États-Unis ont proposé au président centrafricain Faustin Archange Touadéra un plan en douze mois pour évincer de Centrafrique les miliciens Wagner et pour les remplacer par des militaires américains et par une aide économique et humanitaire des États-Unis. Qu'en pensez-vous ?**

Il est tout à fait évident que les Wagner sont l'un des éléments ou des instruments d'influence sur les dirigeants des différents pays africains. En outre, les représentants de ce groupe commencent déjà à se sentir chez eux dans certains pays du continent. Je ne comprends pas la position de ces pays et je pose toujours la même question à mes collègues africains : ne voient-ils pas qu'il s'agit de criminels, vraiment, qui gagnent de l'argent en tuant des gens ? Donc, à mon avis, ils devraient être expulsés. Quant aux États-Unis, je suis convaincu qu'ils offriront à ce pays une aide plus importante et plus efficace, humanitaire, économique, sécuritaire, que la Russie, dont l'économie conti-

nue, ça se voit, de décliner sous l'effet des sanctions internationales.

**Mais quand vous voyez tous les pays que visite en Afrique le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, est-ce que vous ne craignez pas qu'au mois de juillet prochain, à Saint-Pétersbourg, lors du prochain sommet Russie-Afrique, il y ait beaucoup de chefs d'États africains ?**

Oui. Il y en aura beaucoup, mais je pense qu'il y aura moins de chefs d'États et de gouvernement que lors du dernier sommet Afrique-Russie de Sotchi, en 2019, puisque mes sources, mes contacts me disent que, petit à petit, certains pays commencent déjà à réfléchir, à évoluer. On verra.

**Est-ce que l'Ukraine envisage un sommet avec l'Afrique ?**

Pour l'instant, oui, bien sûr. Nous avons une idée, nous travaillons là-dessus. Une conférence peut-être. Bien sûr, on réfléchit à la tenue de cet événement.

**Cette année 2023 ?**

Oui, je pense bien ou, au plus tard, au premier trimestre de l'année prochaine.

Source : RFI

## Le TPI de Dubreka

### Le préfet condamné à 6 mois de prison avec sursis

Le Tribunal de première instance (TPI) de Dubréka a condamné le lundi 20 février 2023 le préfet Aboubacar Sidiki Traoré dans le dossier qui l'opposait au parquet dudit tribunal.

Le préfet a écopé six mois de prison assortis de sursis pour «complicité d'abus d'autorité et d'usurpation de fonction».

Pour rappel, le procès a duré plus d'un mois avant que le verdict ne tombe en début de semaine.

A signaler que Traoré, à travers ses avocats, a quelques jours pour fait appel de cette décision.

Amadou Tidiane Diallo

Santé...

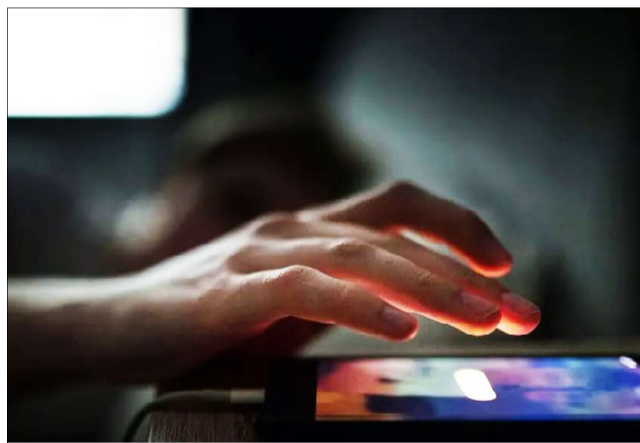
Santé...

Santé...

Baisse des températures

## 5 astuces pour sortir de son lit plus facilement le matin quand il fait froid

**Matins sombres, températures négatives, fatigue... Tous les matins c'est la même rengaine et vous avez de plus en plus de mal à sortir de votre lit. Voici quelques astuces pour rendre ce moment (un peu) moins désagréable.**



Existe-t-il pire torture que de **sortir de son lit le matin en hiver** ? Alors que les températures baissent radicalement et que certains d'entre nous tentons de baisser le chauffage pour faire des économies d'énergie, les réveils sont de plus en plus corsés.

En raison d'un **manque de lumière et d'exposition au soleil** pendant la période hivernale, il peut être normal de se sentir plus rapidement épuisé. En effet, une faible luminosité diminue la production de sérotonine, l'hormone qui régule l'humeur. Les soirées sombres font également produire au corps de la mélatonine, hormone du sommeil, plus tôt, ce qui fait que nous nous sentons fatigués plus tôt qu'en été, où les soirées sont bien plus longues.

C'est pourquoi il est important de veiller à son sommeil en hiver. Pour sortir de son lit

(plus) facilement le matin, rien ne vaut une bonne nuit de sommeil en premier lieu. En moyenne, un adulte en bonne santé a **besoin de 7 à 9 heures de sommeil par nuit**. Avec une nuit de cinq heures, ne croyez pas qu'il sera simple de se lever.

Savoir que l'on va manger un bon petit-déjeuner - pour ceux qui ont l'habitude d'en manger un - peut rendre le moment du réveil un peu plus attirant. Encore plus s'il est à base de fruits riches en vitamine C (agrumes, kiwi) qui boostent le système immunitaire.

Si nous aimerions tous hiberner à l'image de certains mammifères, cette option n'est malheureusement pas envisageable. Voici donc quelques astuces, de la puissance du réveil à la température de la douche qui vous permettront de mieux affronter cette étape matinale.

## Voici pourquoi nous aurions besoin de (beaucoup) plus de sommeil en hiver

**Selon une nouvelle étude, avoir besoin de plus de sommeil en hiver ne serait pas un mythe et serait même totalement normal d'un point de vue scientifique. Explications.**

Vous avez plus de mal à sortir de votre lit en hiver ? Pas d'inquiétude, c'est normal ! Selon une nouvelle étude publiée le 17 février 2023 dans la revue *Frontiers in Neuroscience*, nous pourrions bien avoir **besoin de plus de sommeil** pendant les mois les plus froids, à l'image des animaux qui hibernent. Mais pourquoi ?

Malgré l'heure d'hiver qui offre pourtant une heure de sommeil en plus que l'heure d'été, les chercheurs ont constaté que le sommeil paradoxal - une phase d'activité importante pour le cerveau, notamment en ce qui concerne les rêves et qui favorise la récupération mentale - **dure en moyenne 30 minutes de plus en hiver qu'en été**. Cette phase de sommeil serait elle-même liée à l'horloge circadienne, horloge interne liée à la lumière du jour. Pour permettre un repos optimal, il faudrait prolonger notre sommeil d'au moins la même durée.

Au total, 292 patients éprouvant des difficultés de sommeil ont été recrutés : après avoir exclu ceux prenant un traitement médicamenteux pour le sommeil, les 188 restants ont dû dormir «naturellement» dans un laboratoire sans mettre de réveil. La qualité de leur sommeil et le type ont été analysés, ainsi que sa durée. Résultat : même dans une population urbaine dont le sommeil est perturbé, les humains ont une période de sommeil paradoxal plus longue qu'en été, et un **sommeil moins profond en automne**.

### Adapter les horaires de travail et d'école, la solution ultime ?

«La saisonnalité est omniprésente chez tout être vivant sur cette planète», indique au *Guardian* le Dr Dieter Kunz, co-auteur de l'étude. «*Même si nos performances restent inchangées pendant l'hiver, la physiologie humaine est régulée à la baisse, avec une sensation de 'fonctionnement à*

*vide' en février ou mars*», continue-t-il.

Les résultats doivent néanmoins être reproduits en population générale, chez des personnes ayant un sommeil sain, pour être confirmés. Cela fournirait les premières preuves de la nécessité d'**adapter les habitudes de sommeil aux saisons** (notamment en se couchant plus tôt pendant les mois les plus sombres et les plus froids).

«*Pour beaucoup de gens, l'heure de réveil est régulée par les horaires de travail ou d'école, bien plus que par l'horloge interne*», termine-t-il. Le chercheur recommande donc d'adapter les horaires scolaires et de travail aux besoins de sommeil saisonniers. En attendant que cela soit possible et mis en place, l'exposition à la lumière naturelle le matin peut permettre de garder un minimum d'énergie lors des mois les plus froids (et sombres). Et surtout, se coucher une demi-heure à une heure plus tôt.

## VIH : Après un don de moelle osseuse, un nouveau cas probable de guérison

Un nouveau cas de guérison probable du VIH a été détecté, après une moelle de greffe osseuse d'un donneur immunisé. Deux cas de guérison probables du VIH sont connus à l'échelle mondiale. Mais le consortium IciStem, dont l'Institut Pasteur est partenaire, vient d'en détecter un **troisième, en Allemagne**. Il s'agit du «patient de Düsseldorf», un homme positif au VIH depuis 2008, traité par un antirétroviral. En 2010, on lui détecte une leucémie, d'abord traitée par chimiothérapie, avant une rechute en 2013. Là, une greffe de moelle osseuse est envisagée, et **les médecins tentent de faire d'une pierre deux coups : et si on soignait le VIH et la leucémie en même temps ?** Les résultats de cette étude sont publiés ce 20 février dans la revue *Nature Medicine*. Ils

font le pari qu'un certain type de donneur - très rare - pourrait offrir à ce patient une chance de guérir du VIH en même temps que du cancer du sang pour lequel il est traité. Pour cela, il faudrait que ce donneur **porte une mutation génétique connue pour protéger du VIH, la CCR5 delta-32, soit 1% de la population**. Le défi est grand, d'autant qu'il faut aussi que le donneur soit compatible au niveau immunogénétique pour que la greffe ne soit pas rejetée.

Le donneur réunissant ces deux conditions est trouvé (ce qui relève de l'exploit), le patient de Düsseldorf est greffé et suivi de près, et par la même occasion guéri de sa leucémie. En 2018, les médecins ne détectent plus le VIH et proposent donc d'arrêter le traitement antirétroviral en le surveillant étroitement, pour voir si le vi-

rus est encore présent ou non. **Après 44 mois d'étude, ils en arrivent à la conclusion qu'il n'est plus positif au VIH et qu'il est donc probablement guéri.**

COMMENTA FONCTIONNÉ CETTE GREFFE ?

«*On sait que le virus du VIH a pour cible les cellules du système immunitaire. Lors d'une greffe de moelle osseuse, les cellules immunitaires du patient sont ainsi remplacées intégralement par celles du donneur, ce qui permet de faire disparaître l'immense majorité des cellules infectées*», souligne l'un des co-auteurs de l'étude. Il semblerait donc que le processus de greffe ait «vidé» le réservoir viral. Par ailleurs, l'**immunité du donneur contre le VIH aurait été transmise au patient malade empêchant ce qu'il restait de virus de se propager.**

## Guerre en Ukraine

# Le duel à distance par discours interposés entre Poutine et Biden

À 3 jours du premier anniversaire du début de la guerre en Ukraine, le président Poutine s'est adressé à la nation russe, tandis que son homologue américain Joe Biden doit prendre la parole depuis Varsovie, ce 21 février 2023.



« La confrontation est de plus en plus directe entre Biden et Poutine », commente le *New York Times*, alors que le président russe a fustigé ce mardi matin, « l'Occident qui menace l'existence de la Russie », dans un discours agressif auquel le président Biden devrait répondre dès cet après-midi lors d'une « allocution très attendue » à Varsovie. « Deux discours et deux visions du monde très différentes », fait encore valoir le *Times*, « à plus de 1 200 kilomètres de distance, chacun va promettre en tout cas de poursuivre la guerre jusqu'à ce que l'autre batte en retraite ». Et dans ce duel, c'est « Biden qui a en tout cas lancé le premier défi au maître du Kremlin avec sa visite surprise hier [20 février, NDLR] à Kiev pour réaffirmer son soutien indéfectible à l'Ukraine », commente *El Pais*. « Un défi et une humiliation pour Poutine », souligne le quotidien espagnol qui affiche en Une, comme la quasi-totalité de la presse internationale aujourd'hui, les images des présidents américain et ukrainien dans les bras l'un de l'autre, ou bien encore déambulant côte à côte dans les rues de Kiev.

« Un symbole très fort dans une zone de guerre », salue *La Repubblica*. « Des images qui resteront dans l'histoire », s'enthousiasme *Die Welt*, qui n'hésite pas à comparer cette visite « à celle de Kennedy à Berlin en 1963 ». « Aucun voyage en cette année de guerre ne surpasse la force symbolique de la visite de Biden à Kiev », estime également le *Suddeutsche Zeitung*. Alors que la presse américaine « mesure le courage et même le culot de Biden de se rendre dans une ville assiégée malgré les risques », comme le fait valoir le *Wall Street Journal*, de son côté la presse russe ironise, elle, « sur la mise en scène de cette visite », souligne la *Komsomolskaya Pravda*. « Avec même des effets sonores comme les sirènes d'alerte déclenchées pour le spectacle » alors qu'aucun raid aérien n'a eu lieu le 20 février à

Kiev, assure le quotidien russe puisque « Biden avait prévenu le Kremlin de sa visite » et qu'un pacte de « non-agression avait été convenu ».

## Une confrontation entre les États-Unis et la Russie qui inquiète la Chine

La Chine qui, tout en démentant fermement les accusations américaines selon lesquelles elle pourrait livrer des armes à la Russie, s'inquiète « d'un conflit ukrainien qui s'intensifie et devient même hors de contrôle », rapporte le *South China Morning Post*. Et la visite de Biden à Kiev « risque de déclencher une riposte plus violente de la part de la Russie », redoute le *Global Times*. Le quotidien nationaliste chinois fustige « une visite irrationnelle et égoïste ».

Alors que le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi

est actuellement à Moscou, le *Suddeutsche Zeitung*, s'interroge de son côté sur les ressorts « de l'initiative de paix » que la Chine entend présenter en fin de semaine. « Un plan de paix qu'il faudra examiner », estime en tout cas le *Times*, « car il pourrait subordonner toute aide matérielle de Pékin à la Russie à sa volonté de négocier une sortie de crise ». La Chine comme l'Otan « sont déterminés à ne pas permettre une escalade mondiale du conflit ukrainien », analyse encore le quotidien britannique.

## La participation des athlètes russes aux JO de Paris toujours incertaine

Alors que les autorités ukrainiennes exigent toujours « l'exclusion des sportifs russes et biélorusses aux Jeux olympiques, tant que la guerre d'agression de la Russie fait rage », rapporte le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Le 20 février, une trentaine de pays, dont la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, ont en tout cas demandé au CIO « des clarifications sur la neutralité exigée comme condition pour la participation des sportifs russes », souligne le *Guardian*. Le CIO

propose un retour des sportifs russes sous drapeau neutre à condition « qu'ils n'aient pas activement soutenu la guerre en Ukraine ». « Une définition de la neutralité qui manque de clarté », explique le *South China Morning Post* qui note néanmoins qu'aucun de ces pays signataires « n'appellent au boycott des Jeux ».

## Après Twitter, Facebook annonce un nouveau service d'abonnement payant

Après avoir promis que Facebook serait toujours gratuit, Mark Zuckerberg, le patron de Meta qui chapeaute Facebook et Instagram, « emboîte le pas à sa plateforme rivale Twitter pour faire payer l'authentification des comptes », note le *Guardian* qui s'interroge « sur la possible fin de l'orthodoxie du libre accès » aux réseaux sociaux. « Un passage à des plateformes payantes » vivement dénoncé dans la presse. À l'instar du *Temps* qui fustige « un véritable mépris des utilisateurs. [...] jusqu'à présent, dit-il les services étaient gratuits car nous étions le produit à vendre aux publicitaires, désormais nous restons le produit mais tout en payant, c'est une véritable double peine », fustige le quotidien suisse.

Source : RFI

# Billet

Lors de chaque mouvement politique ou social à Conakry, les riverains de l'axe Bambeto-Cosasubissent toutes sortes d'exactions de la part de deux catégories de loubards : la première catégorie est constituée de petits désœuvrés qui dressent des barricades, caillassent les véhicules ou dépouillent les passants ; la seconde catégorie est composée d'agents des forces de l'ordre qui dévalisent les maisons, violentent les gens, les humilient ou les tuent. Les riverains de l'axe ne savent plus à quel saint se vouer.

Walaoulou BILIVOGUI

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

Football

(Suite et fin)

## «Je suis dans un état second», Aliou Cissé revient sur le sacre du Sénégal à la CAN 2022



Qu'importe ce qu'a pu faire l'Égypte avant, nous, on était prêts. À chaque séance, on prenait au moins dix joueurs pour frapper les penaltys. On savait que tôt ou tard, on allait passer par là et quand cela arriverait, les garçons avaient le mental nécessaire pour passer. Quand Bouna (Sarr) rate le premier tir, aussi, on voit que l'attitude, le comportement, la posture reste la même. Ce sont des petits détails qui donnent des certitudes à notre équipe, et transmettent le doute aux adversaires. Même quand Édouard Mendy arrête le quatrième tir égyptien, rien n'est fait. Le football, c'est ça, il y a tellement eu de retournements de situations qu'il faut rester concentré jusqu'au bout.

**Entre le moment où Mendy arrête le penalty et celui où Sadio Mané est devant le ballon pour le cinquième tir sénégalais, qui peut être décisif, qu'est-ce qui vous a traversé l'esprit ?**

Quand Sadio Mané avance, j'ai mon bras posé sur mon adjoint, qui me dit « Si Sadio marque, on est champions d'Afrique ». Comme si je ne le savais pas (rires). J'ai confiance, je me dis que Dieu est bon. Ce n'est pas possible que cela soit autrement. (Il répète) Ce

n'est pas possible que cela soit autrement. Aujourd'hui, c'est notre soir, Dieu ne peut pas faire ça. Je suis positif et je me dis que Sadio va le marquer. On n'a jamais été aussi près de gagner la CAN. Dans ma tête, Sadio, il ne peut que le mettre. Il n'y a pas d'autre option, ce n'est pas possible que Dieu soit... (il ne termine pas sa phrase).

**Et Sadio le marque...**

Ma tête explose. Je suis dans un état second. On se dit, voilà, on est champions d'Afrique, on a enfin, nous aussi, notre étoile. On ne réalise pas. Jusqu'à maintenant, on ne réalise pas totalement. Je sais qu'on est champions d'Afrique, mais je pense que c'est dans 10, 15 ans qu'on réalisera carrément. Aujourd'hui encore, on est dans le « game ». Les matches continuent/ ; la Coupe du monde, la prochaine CAN. Il y a tellement d'échéances qu'on n'a pas vraiment le temps de savourer. Mais c'est fait, on a gagné la première Coupe d'Afrique pour le Sénégal. Et ma pensée aujourd'hui va à tous ces présidents de fédérations, tous ces entraîneurs qui ont bataillé pour gagner cette CAN et qui n'ont pas eu la chance de la remporter et qui ne sont plus là : Bruno Metsu, Jules Bocandé, Karim Séga

Diouf avec qui, tout a commencé. Je sais que ce soir du 6 février, ils nous voyaient et ils devaient être fiers.

**Une dernière question, à quel moment vous vous êtes « mis dans la tête » de gagner une coupe d'Afrique avec le Sénégal ? Quand vous étiez gamin dans les rues de Ziguinchor ? À votre arrivée, adolescent, en France ? Lors de votre première sélection ?**

J'ai toujours rêvé d'être footballeur professionnel et de jouer une Coupe du monde. Je voulais être champion du monde et dans nos quartiers, quand on jouait, on était la France, le Brésil, l'Allemagne, mais pas le Sénégal (Rires). La Coupe d'Afrique, je l'ai rêvée à partir de 1986 et la CAN en Égypte. J'étais jeune (10 ans), je regardais Jules François Bocandé, Thierno Youm, Oumar Guèye Sène, Boubacar Sarr Locotte. Ils nous impressionnaient. Quand Bocandé venait à Ziguinchor, c'était l'émeute ; Johnny Hallyday qui descendait dans les rues de Paris... Les rues étaient bloquées parce que Bocandé venait. Quand on voyait ça, on avait envie d'être à sa place, de sentir tout cet engouement, d'aller jouer pour le Sénégal et de gagner la CAN un jour.

RFI

Coupe du monde féminine 2023

## Qualification historique pour Haïti, le Cameroun éliminé

**Haïti s'est qualifié pour la première fois de son histoire pour la Coupe du monde de football féminin grâce à une victoire 2-1 sur le Chili, mercredi 22 février, lors d'un tournoi de barrage en Nouvelle-Zélande. Le Cameroun, lui, a subi la loi du Portugal (2-1).**



La sélection haïtienne rejoint l'Angleterre, le Danemark et la Chine dans le groupe D de la prochaine Coupe du monde, co-organisée par la Nouvelle-Zélande et l'Australie du 20 juillet au 20 août 2023.

Haïti, classé 55e nation au monde, affrontera les Anglaises, championnes d'Europe, lors du premier match du groupe D à Brisbane le 22 juillet. La jeune milieu de terrain Melchie Dumornay, qui joue pour le Stade de Reims, a donné l'avantage aux Haïtiennes juste avant la mi-temps à Auckland.

À la 90e minute, la capitaine Nerilia Mondesir a vu son penalty repoussé. Mais Dumornay, 19 ans, a doublé l'avance d'Haïti en trompant Christiane Endler, la gardienne chilienne star de l'Olympique lyonnais, dans le temps additionnel.

**Cruel pour le Cameroun**

La remplaçante Maria José Rojas a ensuite réduit le score pour le Chili dans les derniers instants du temps additionnel.

Ce match était la première des trois finales du tournoi de barrage pour décider des dernières places à la Coupe du monde.

La deuxième rencontre a vu le Portugal battre le Cameroun (2-1) à Hamilton. Menées dès la 22e minute après un but de Diana Gomes, les Lionnes indomptables ont égalisé à la 89e minute par Ajara Nchout Njoya, pensant avoir fait le plus dur. Mais un penalty de Carole Costa dans les arrêts de jeu (90+4) mettra fin au rêve d'une troisième participation au Mondial pour le Cameroun.

Le Portugal rejoint les États-Unis, champions du monde en titre, les Pays-Bas, finalistes en 2019, et le Vietnam dans le groupe E de la Coupe du monde.

La dernière place qualificative sera décidée jeudi lorsque le Paraguay affrontera le Panama. Le vainqueur rencontrera la France, la Jamaïque et le Brésil dans le groupe F.

(Avec AFP)